



06 70 43 01 23

sandrine@lafermedewoimbey.com

www.lafermedewoimbey.com

facebook.com/lafermedewoimbey



Anniversaire à La Ferme de Woimbey

Accord des conditions générales de la prestation et Confirmation de réservation

Vous avez réservé la date du	
pour fêter l'anniversaire de	qui aura(ont) ans

et nous vous en remercions.

Merci de confirmer votre réservation dans les 3 jours en renseignant les champs ci-dessous et en nous retournant cette page accompagnée de votre chèque d'arrhes, par voie postale à :

**La Ferme de Woimbey
Chemin des Vignerons
55300 WOIMBEY**

*Après lecture des conditions décrites ci-après, que je conserve,
j'accepte les conditions générales de la prestation.
Je confirme ma réservation en vous adressant un chèque de 20 € d'arrhes,
libellé à l'ordre de l'association FAEW.*

Nom et Prénom :	Téléphone :
Adresse :	Adresse mail :
	Signature précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé"
Date	

La Réservation

La réservation ne sera effective qu'après réception de votre confirmation, au moyen du présent document, dûment complété et retourné, accompagné des arrhes, d'un montant

de 20€, par courrier postal à la Ferme de Woimbey, chemin des Vignerons 55300 WOIMBEY

En cas d'annulation, les arrhes versées ne sont pas restituées.



La Formule

La formule "anniversaire" vous sera facturée **95 €**. TVA non applicable Art.293B du CGI. 20 € sont versés en arrhes, 70 € sont réglés le jour de la prestation à votre arrivée.

Elle comprend l'accueil de 1 à **15 enfants** sur notre parc.. Vous nous indiquerez 2 jours avant, le nombre d'enfants attendus, même si nous acceptons qu'il puisse encore varier le jour J.

Les enfants restent sous votre surveillance et votre responsabilité. Vous pouvez prévoir, sans surcrot, jusqu'à **15**

adultes accompagnateurs pour les encadrer. Un animateur de la Ferme de Woimbey sera présent de 14h à 16h, mais il ne peut réussir sa mission d'animation sans votre contribution. Vous restez garants de la discipline des enfants, autant pour leur sécurité que le bon déroulement de la prestation.

N'hésitez pas à signaler à l'animateur des éléments qui peuvent rendre la visite plus confortable et constructive pour un enfant, auquel il saura accorder le soin et l'attention nécessaire (allergie, troubles, etc.).

Le Déroulement de l'après-midi :

14h : Le rendez-vous est donné à la Ferme. Un animateur vous accueille. Pendant 1h30 environ, les enfants entrent en contact avec les animaux et leurs sont proposées des activités adaptées à leur âge (nourrir les animaux, nettoyer des litières, brosser les poneys, entrer dans le box des chèvres, etc.)

15h30 : Activités à choisir selon la météo et l'âge des enfants : Jeu de piste dans le Verger (6-12 ans), Fabrication d'une corde par enfant, à emporter (6-12 ans), Spectacle d'eau (3-12 ans), Canotage (7-12 ans), avec un déplacement d'un kilomètre vers le Lavoir ou le ruisseau.

16h : Fin des animations. L'animateur vous quitte. Une salle ou l'aire de pique-nique au village sont mises à votre disposition pour y prendre le goûter que vous aurez apporté. Des tables vous y sont réservées. Vous pouvez décorer cet espace pour la

fête, mais vous devez retirer les décorations avant votre départ. Vous devez laisser la salle propre.

S'il fait beau et chaud : L'espace pique-nique est abrité. Les enfants peuvent jouer sur l'aire de jeux attenante, sous la surveillance des adultes accompagnateurs. Ils doivent respecter le matériel et les jouets qui y seraient laissés à leur disposition, et les utiliser dans le calme.

Dans la salle, les jeux que vous pourriez y organiser doivent être adaptés à une activité intérieure (à proscrire ce qui pourrait salir ou détériorer la salle).

Vous pouvez occuper la salle ou l'aire de jeux/pique-nique jusqu'à **17h30**.

